

### **10e EDITION ANNIVERSAIRE 2025**

# **ÉTAT - ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**









© cerdd x LONSEIL CONSEIL CON











- **ADULM**
- **AGENCE HAUTS-DE-FRANCE 2020-2040**
- **CERDD**
- MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- SIILAB LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE **DU PRÉFET DES HAUTS-DE-FRANCE**
- LOMME
- SAILLY-LEZ-LANNOY
- **INSTITUT POUR LA RECHERCHE CDC**

#### **UNE BOUSSOLE POUR METTRE** ENSEMBLE LE CAP VERS LE BIEN-**ÊTRE TERRITORIAL**



La démarche	s'inscrit dans u	1
cao	dre réglementair	е



La démarche est

PONCTUELLE X PÉRENNE



#### **THÈMES**

**ENVIRONNEMENT** 

**NUMÉRIQUE** 

**SOLIDARTÉ** 

**ÉQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES** 

SANTÉ

GOUVERNANCE MOBILITÉ



# RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

En 2026, embarquons le plus grand nombre vers un mieux vivre ensemble durable. La démarche Bien-être territorial s'adresse aux élus, techniciens de collectivités, membres d'associations et collectifs citoyens souhaitant organiser un débat sur les besoins et aspirations des habitants, ainsi que les conditions d'un bien-vivre ensemble sur leur territoire. A travers une méthode d'animation participative et des supports, elle invite à composer une vision partagée du bien-être territorial à l'échelle d'un quartier / commune / territoire de projet, et à constituer un tableau de bord de suivi avec des indicateurs reflétant ce qui compte pour le collectif.

# LA DÉMARCHE

#### **PRÉPARATION**

\* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Dans un contexte global marqué par des crises multiples – écologique, économique, démocratique – les territoires sont amenés à réinterroger leurs modèles de développement. Il s'agit d'un moment propice pour imaginer avec leurs habitants de nouveaux récits, plus désirables et durables, en se posant la question : qu'est-ce qui compte ? qu'est-ce que l'on souhaite préserver et développer aujourd'hui, tout en considérant le bienêtre des générations futures ?

Alors que crise sanitaire du covid-19 a pu amener les citoyens à revoir leur rapport à la nature et à leur cadre de vie, l'ADULM a lancé en 2020 la démarche Bien-être territorial. Dès le lancement, la démarche s'est inscrite dans la dynamique régionale pilotée par le SIILAB et financée par le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) : « Participation citoyenne sur les territoires ». A ce titre, l'ADULM a bénéficié de l'enrichissement mutuel des échanges de bonnes pratiques et des retours d'expérience du réseau de partenaires « Citoyens en Commun ».

L'ADULM et ses partenaires ont alors co-construit une méthode d'animation participative et des supports pour favoriser un dialogue territorial sur ce qui fait que l'on se sent bien sur son territoire, autrement dit sur ce qui compte, et sur la manière dont on peut le compter à travers de nouveaux indicateurs porteurs de sens pour les habitants.

Parmi les supports proposés, un référentiel du bien-être territorial a été conçu et publié sous forme de poster. Il présente de façon graphique les différents leviers du bien-être territorial (être attaché au territoire, s'engager et s'affirmer, vivre dans un environnement sain et sécure, se former à tout âge...). Il permet de susciter les échanges au sein d'un collectif pour faire émerger une vision partagée et spécifique du bien-être territorial, et de s'accorder sur la manière dont on pourrait le suivre et l'évaluer.

#### LA DÉMARCHE

La démarche s'adresse à tous les élus, techniciens de collectivité ou membres d'association et collectifs citoyens qui souhaitent organiser un débat sur les besoins et aspirations des habitants, ainsi que les conditions d'un bien vivre ensemble sur leur territoire - quartier, commune, territoire de projet.

# **ÉTAPES ET DÉROULEMENT**

\* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maitrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

La démarche s'organise autour de trois ateliers avec les habitants.

- Un premier atelier de sensibilisation pour se familiariser avec le concept de bien-être territorial, à travers différents outils mobilisables en fonction du public associé et du territoire ciblé : une promenade sensible, un journal d'auto enquête, un kit photos pour la réalisation de cartes postales, ou le jeu sérieux T.bien.ici ? spécialement conçu à cet effet. Ce premier temps d'atelier permet d'éprouver la dimension sensible du bien-être territorial, de commencer à s'interroger sur ses besoins et aspirations, et d'entamer un dialogue collectif sur les conditions d'un bien-vivre ensemble.
- Un deuxième atelier de débat autour de ce qui fait qu'on se sent bien sur le territoire et de co-production des critères de bien-être territorial partagés par le collectif d'habitants. Les participants repartent des éléments abordés lors du premier atelier, et approfondissent la réflexion en partageant leurs points de vue.
- Un troisième atelier permet d'identifier et sélectionner les indicateurs de mesure qui font sens pour rendre compte des critères retenus. Pour cela, ils peuvent prendre appui sur un tableau de bord d'indicateurs de bien-être développés par l'ADULM; il est aussi possible de proposer d'autres indicateurs et d'imaginer des modalités d'évaluation alternatives.

A chacune des étapes, il est essentiel de prendre le temps de s'approprier et de valider collectivement les productions issues de l'atelier précédent, afin de construire une vision du bien-être territorial aussi partagée que possible. Des points de dissensus entre les participants peuvent subsister : le cas échéant, ces divergences doivent être mises en lumière et prises en compte dans le processus, afin de reconnaître le pluralisme des points de vue.

Cette méthode d'animation a été imaginée, puis consolidée lors de 3 expérimentations (soit au total 9 ateliers organisés) rassemblant chacune une dizaine d'habitants, dans des communes de la métropole lilloise (Sailly-lez-Lannoy, Lomme), et avec son Conseil de Développement. Les retours des habitants ont permis d'adapter et d'enrichir la méthode d'animation ainsi que les supports utilisés. A titre d'exemple, le référentiel qui avait été au préalable élaboré par l'ADULM et ses partenaires a été modifié, intégrant une dimension supplémentaire (« se sentir en sécurité »).

### LA DÉMARCHE

#### IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

\* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

La méthode d'animation et les supports (référentiel de Bien-être territorial, tableau d'indicateurs, jeu T.bien.lci ?, etc.) sont le résultat d'une recherche-action menée sur le territoire de Lille Métropole. Elle a associé des techniciens de collectivités territoriales et établissements publics, des chercheurs ainsi que des habitants, sur différents territoires de la métropole entre 2021 et 2024.

Pour ce faire, l'ADULM s'est inspirée de la méthode Living Lab. Cette méthode née au M.I.T à la fin des années 1990 se développe en France et en Europe depuis une dizaine d'années (réseau européen des Living Labs, ENoLL). Elle apporte une approche nouvelle de l'innovation en considérant l'ensemble des parties prenantes comme des acteurs clés de la transformation de l'écosystème. La méthode Living Lab repose sur quatre principes fondamentaux : la participation, la gouvernance éthique, la coélaboration et l'apprenance. Elle génère trois types de bénéfices : des dynamiques sociales nouvelles, des actions collectives, des connaissances ; de l'articulation de ces 3 types de bénéfices émerge la transformation de l'écosystème.

La démarche Bien-être territorial est adaptée à tous les publics, pour un groupe de 10 à 20 personnes, qui partagent de préférence un territoire « vécu » (école, espaces publics, équipements, commerces, services de proximité, etc.). La démarche a été conçue pour être portée par les élus ou services d'une collectivité dans le cadre d'une réflexion sur le projet de territoire (sa conception, son suivi, évaluation...). Les retours d'expérience nous ont permis d'identifier d'autres contextes d'application : conseil de développement, collectif d'habitants, centre social, lycée... A titre d'exemple, une des communes accompagnées par l'ADULM a pu intégrer certains indicateurs de bien-être territorial identifiés par les habitants dans l'évaluation de leur feuille de route sur les transitions. Dans une autre commune, la démarche a fait émerger des pistes de projets collectifs repris par la fabrique citoyenne.

#### **RETOURS**

\* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

La démarche permet de composer une vision partagée du bienêtre territorial et de constituer un tableau de bord de suivi à partir des indicateurs retenus, à mettre en place à l'échelle du quartier, de la commune ou de l'intercommunalité.

Animer des espaces de débat sur ce qui fait que l'on se sent bien sur son territoire nous apporte une meilleure connaissance des besoins et des aspirations des habitants, de leurs pratiques et usages, ainsi que des ressources déjà existantes pour répondre à leurs attentes. Cela favorise aussi une expérience collective et partagée de dialogue entre acteurs.

# LA DÉMARCHE

#### En ce sens, c'est un levier de résilience pour nos territoires :

- A travers la construction d'une vision partagée : Echanger, confronter les points de vue entre acteurs du territoire et entre différents profils d'habitants ; s'interroger sur ce qui fait commun comme sur ce qui fait dissensus, peut permettre de co-construire une vision commune du bien vivre ensemble sur le territoire, ce qui peut aider à fixer des priorités de politiques publiques.
- A travers une dynamique collective : Impliquer les habitants et les différents acteurs du territoire dans une démarche collective, permet de renforcer les solidarités et de consolider des réseaux de coopération (permettant de se mobiliser plus facilement en cas de crise), et peut également renforcer la confiance de chacun dans les institutions en favorisant un climat plus serein.
- A travers la production de nouvelles connaissances: Enrichir la compréhension des réalités vécues par la population, au-delà de ce que donnent à voir les indicateurs, et mieux comprendre les besoins spécifiques des habitants permet d'anticiper les fragilités du territoire, mais aussi d'en repérer les potentialités et de mieux cibler les actions à mettre en œuvre.

#### Retours d'habitants de la métropole de Lille mobilisés dans le cadre d'ateliers :

- « C'est très positif et important de pouvoir s'exprimer, échanger et s'écouter »
- « La parole des habitants a du sens ».

# Retours de techniciens d'une commune de la métropole de Lille mobilisés dans le cadre d'ateliers avec les habitants :

- « Une compréhension renforcée de l'expérience usagère »
- « Des espaces de dialogues entre techniciens et habitants, permettant d'adapter les politiques publiques

#### AJOUTS SUR LA DÉMARCHE

La méthode d'animation et les supports ont été conçus comme des communs que nous mettons à disposition de tous les acteurs qui souhaitent s'en saisir. Pour favoriser leur appropriation et le croisement des pratiques, nous animons une communauté d'utilisateurs.

L'histoire de la démarche a été retranscrite sous la forme d'une storymap <a href="https://new.express.adobe.com/webpage/LMOIpVt2RQdia/">https://new.express.adobe.com/webpage/LMOIpVt2RQdia/</a>

Et vous, qu'est-ce qui fait que vous vous sentez bien à Sailly-lezLannoy ? <a href="https://www.youtube.com/watch?v=he7I2GG1cog">https://www.youtube.com/watch?v=he7I2GG1cog</a>



# **COMMENTAIRES LIBRES**

L'élaboration de nouveaux indicateurs pour rendre compte du bien-être territorial doit faire l'objet de débats et représente donc un enjeu citoyen, tout autant qu'un enjeu technique. Pour coconstruire une vision partagée du bien-être territorial qui ne se réduise pas aux préférences individuelles, l'ADULM et ses partenaires considèrent qu'il est important d'associer les habitants et acteurs du territoire afin de partager leur expertise d'usage du territoire et leurs points de vue sur ce qui compte.

Les élections municipales de 2026 constituent à notre sens un contexte territorial très propice à la diffusion de la démarche. Les nouvelles équipes pourraient s'appuyer sur la méthode d'animation et les supports pour affiner leur projet de territoire avec les services et les habitants, et embarquer ainsi le plus grand nombre vers un mieux vivre ensemble durable.